



Paris
www.sol3art.com

MANDAT DE RECHERCHE ET DE NEGOCIATION POUR LA VENTE D'UNE ŒUVRE D'ART • 2019

Je soussigné, Mr _____
demeurant _____

et, ci-dessous, désigné "le Mandant", donne par la présente Mandat à Henri Brenot • Manager SOL3, ci-dessous désigné "le Mandataire", qui l'accepte, de rechercher et de négocier, pour le compte du Mandant, la Vente de l'œuvre d'art décrite, ci-dessous, dont le Mandant est le propriétaire et dont il garantit l'authenticité :

- Noms de l'Artiste et de l'œuvre • Année de création • Nom de l'Editeur (ou du fabricant)
- Matériaux et Techniques utilisés
- Dimensions et poids de l'œuvre, inscriptions et marquages, autres caractéristiques

au prix minimum de 00.000,00 € (somme en Euros, en toutes lettres) TTC, hors frais d'emballage, de transport et d'assurances.

Le présent Mandat est donné au Mandataire pour une durée d'un an. Si les recherches du Mandataire n'ont pas abouti avant l'expiration du délai d'un an, le Mandat sera renouvelé une fois, par tacite reconduction, pour la même durée, sauf dénonciation par le Mandant, par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Mandataire avec un préavis de 3 mois.

Le Mandataire s'engage à tenir le Mandant régulièrement informé sur l'avancement de ses recherches, et, le moment venu, sur l'avancement des négociations de vente. Le moment venu, le Mandataire présentera l'Acheteur au Mandant, et confirmera cette présentation par lettres recommandées avec accusés de réception adressées respectivement à l'Acheteur et au Mandant.

Le Mandant s'engage d'ores et déjà, pour le jour où les recherches et les négociations de vente menées par le Mandataire auront abouti, à vendre l'œuvre d'Art – dans l'état où elle se trouvera, tel que l'Acheteur aura pu le constater de visu – à l'Acheteur présenté par le Mandataire. Le Mandant payé par l'Acheteur, par chèque, le jour de la livraison de l'œuvre d'art, du prix total (TTC) de l'œuvre d'art objet du présent Mandat.

Pour ses peines et soins dans l'exécution du présent Mandat, le Mandataire recevra de la part du Mandant, sur présentation d'une facture d'honoraires (TVA comprise), une rémunération égale à 15% du prix de vente (HT) de l'œuvre d'art par le Mandant. Cette rémunération sera versée par le Mandant au Mandataire, au comptant par chèque, le jour de la livraison de l'œuvre d'art à l'Acheteur, faute de quoi la livraison de l'œuvre d'art à l'Acheteur ne pourra pas avoir lieu, et le Mandat prendra fin immédiatement.

Dans le cadre du présent Mandat, le Mandant s'interdit, dans tous les cas, de tenter de vendre directement ou indirectement à l'Acheteur présenté par le Mandataire, sans avoir préalablement versé la rémunération due au Mandataire. En cas de litige né de la réalisation ou de l'interprétation du présent Mandat, et en l'absence d'accord amiable entre les parties, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents.

Fait à _____, en deux exemplaires originaux, le ____ | ____ | 2019.
Jour Mois Année

Faire précéder les signatures de la mention manuscrite :

"Bon pour Mandat"
Le Mandant

"Bon pour acceptation de Mandat"
Le Mandataire

(MODELE A COMPLETER)

Henri Brenot • Manager SOL3

SOL3 • Edition & Protection d'Œuvres d'Art

Jean-Marie Pigeon • Concessionnaire Exclusif de la Marque Déposée SOL3 ®

4 Clos de Montrachet • Messeugne • 71460 Savigny-sur-Grosne • France • Tél. : 33 (0)6 14 89 06 70 • E-mail : jeanmariepigeon71@gmail.com
N° Siren : 434 676 201 000 16 • N° d'ordre MDA : P590838 • Code APE : 4649Z • N° TVA intercommunautaire : FR94434676201100016